



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

électroménager

Question au Gouvernement n° 999

## Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Martine David.

Mme Martine David. Monsieur le secrétaire d'Etat à l'industrie, nous avons appris avec consternation les menaces très préoccupantes qui pèsent sur le groupe Calor dans le Rhône, à Saint-Priest et à Villefranche-sur-Saône. Près de 400 emplois seraient concernés dans des secteurs déjà très lourdement pénalisés.

Naturellement, les élus locaux et nationaux sont déjà pleinement impliqués, aux côtés des organisations syndicales, afin de faire entendre les inquiétudes et les propositions des salariés. Mais il est absolument indispensable que le groupe SEB, en concertation avec les personnels, étudie toutes les possibilités afin de favoriser la poursuite de l'activité de ce secteur et mette tout en oeuvre pour éviter le recours massif à des licenciements, qui est trop souvent la seule méthode de gestion employée pour répondre aux difficultés économiques.

Pouvez-vous, monsieur le secrétaire d'Etat, nous informer des démarches que le Gouvernement compte faire auprès de la direction du groupe SEB pour mieux cerner ses intentions dans un secteur il est vrai très concurrentiel ? Comment le Gouvernement entend-il accompagner efficacement l'action de tous sur le terrain ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. Richard Cazenave. Avec les 35 heures, ça ira mieux !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie.

M. Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. Madame la députée, SEB est en effet l'un des leaders mondiaux de l'équipement domestique ménager. L'entreprise est affectée par des restructurations qui touchent plus particulièrement, comme vous venez de le dire, le département du Rhône et la ville de Villefranche-sur-Saône qui va voir la fermeture de l'usine SEB employant 247 personnes. Plusieurs autres décisions affectent par ailleurs l'implantation de Saint-Priest, qui compte aujourd'hui 197 salariés. Comme vous, le Gouvernement s'associe à la douleur des personnes concernées par cette nouvelle difficulté sociale qui affecte ce département et ce type d'activité.

Sachant que vous me poseriez cette question (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants), j'ai contacté la direction de l'entreprise, comme il est normal puisqu'il s'agit de répondre à une question précise sur une entreprise précise. Elle m'a alors indiqué que le groupe avait fait de très gros efforts d'exportation au cours des dernières années: 47 % de son chiffre d'affaires est ainsi réalisé dans des pays extérieurs à l'Europe, en particulier en Asie, en Russie, aux Etats-Unis et en Amérique latine. Comme la crise affecte depuis plusieurs mois plus particulièrement certains marchés importants de l'entreprise, celle-ci est confrontée à des difficultés aiguës.

M. Philippe Briand. Les 35 heures !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. La direction estime donc nécessaire de rétablir, dans certains sites de l'entreprise, une meilleure spécialisation et un plus grand centrage sur ses métiers fondamentaux.

M. Renaud Muselier. Baratin !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. Que va-t-il advenir du site de Saint-Priest spécialisé dans les petits appareils ménagers en plastique ?

M. Philippe Briand. Et les 35 heures !

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. Tout d'abord, l'entreprise recherche un partenaire ou un repreneur. Ensuite, elle a décidé de transférer dans l'Isère, à Saint-Jean-de-Bournay, une partie de ses productions d'objets en plastique.

M. Philippe Briand. Et les 35 heures ?

M. le secrétaire d'Etat à l'industrie. En outre, elle s'engage, à votre demande et à celle du Gouvernement, à proposer un reclassement dans le groupe à chaque salarié du site. D'ores et déjà, 160 reclassements ont été précisément identifiés. Enfin, l'entreprise s'engage à ne procéder à aucun licenciement, et nous y serons, ma collègue Mme Martine Aubry et moi-même, extrêmement vigilants.

Il reste que nos efforts doivent être tournés vers la recherche de toutes les opportunités de réindustrialisation du site afin de retrouver une véritable croissance et de donner des chances de repartir à l'économie locale. Nous le ferons en liaison avec vous, madame la députée, ainsi qu'avec la direction de SEB qui ne doit pas s'exonérer de ses responsabilités. Dans cette perspective, je vous propose de vous recevoir avec les élus concernés et la direction de l'entreprise pour faire le point. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Martine David](#)

**Circonscription :** Rhône (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 999

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 décembre 1998, page 10476

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 décembre 1998